



31^e CONGRÈS DE LA FTQ

Dessignons l'avenir ensemble

Le 31^e Congrès de la FTQ, qui se tiendra à Montréal du 28 novembre au 2 décembre 2016, sera l'occasion pour la centrale d'aborder de front deux enjeux cruciaux de l'heure : la lutte aux inégalités sociales et les changements climatiques.

Depuis les années 1980, le Québec fait face à une hausse marquée des inégalités sociales. La dernière période d'austérité du gouvernement libéral n'a pas été sans conséquence.

Ces inégalités se présentent sous différentes facettes comme l'augmentation de la pauvreté, la stagnation des salaires et l'enrichissement indu des 1% les plus riches. Nous ne sommes pas tous égaux face à ce phénomène. Les inégalités touchent certaines personnes plus que d'autres : des jeunes issus de foyers moins favorisés n'ayant pas les mêmes chances de réussite scolaire; les personnes âgées vivant avec un minimum de revenus; les femmes moins bien rémunérées que les hommes pour un

même travail; les personnes immigrantes vivant dans des logements insalubres. Ces inégalités grandissantes ont des conséquences graves sur le dynamisme économique, la mobilité intergénérationnelle, l'espérance de vie, la réussite scolaire, l'état de la démocratie. Bref, la hausse des inégalités érode le tissu social québécois.

Les inégalités sociales sont le résultat de choix politiques et non d'un phénomène naturel. Comme ces inégalités s'imbriquent et interagissent entre elles, la lutte doit se mener sur plusieurs fronts à la fois : des emplois de qualité, des services publics accessibles, des programmes de soutien de revenu adéquats, un régime fiscal progressif, un meilleur accès à la syndicalisation, etc.

PAGE 3

ÉLECTIONS À LA FTQ

« Nous proposons de continuer sur notre lancée »

Daniel Boyer et Serge Cadieux ont décidé d'annoncer dès le début de l'automne qu'ils se présenteront en équipe pour renouveler leur mandat à titre de président et de secrétaire général. Et c'était tout naturel pour eux de le faire, en primeur, dans les pages du *Monde ouvrier*. Entrevue en forme de bilan.

Monde ouvrier (MO) – Vous terminez un premier mandat en équipe à la tête de la FTQ. Quel sentiment vous habite ?

Daniel Boyer (DB) – C'est assurément le sentiment du devoir accompli ! Mais, bien entendu, on sait que les grands objectifs que nous nous étions fixés sont des luttes à finir. Et c'est la raison principale qui nous motive à vouloir continuer sur notre lancée.

PAGE 5

La FTQ en Commission parlementaire sur la Politique énergétique québécoise

Le 19 août dernier, la FTQ et trois de ses syndicats affiliés – syndicat des Métallos, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) et syndicat Unifor – ont participé à la consultation sur le projet de loi n° 106 sur la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030.

PAGE 7

Pacte fiscal

Le 16 août dernier, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a profité du début des auditions publiques sur le projet de loi n° 110 modifiant le régime de négociation dans le secteur municipal pour livrer une déclaration commune au nom des principales organisations syndicales représentant les employés et employés cols blancs, cols bleus, policiers, pompiers ainsi que ceux du transport terrestre.

PAGE 12



CLAIRANDRÉE CAUCHY

Métier : opératrice de chargeuse

PAGE 4



Programme d'éducation 2016-2017

ANNE BRISSETTE

Programme d'éducation 2016-2017

PAGE 6



La FTQ au cœur des débats

PAGE 10



Dessignons l'avenir ensemble
31^e CONGRÈS DE LA FTQ // PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2016



UPPERKUT



TUAC QUÉBEC

La FTQ célèbre la diversité

PAGE 4



DANIEL MALLETTE

La lutte des taxieurs

PAGE 4

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Des affiliés de la FTQ en mode campagne

Le SCFP et le SQUEES-298 sont prêts pour une campagne historique dans la santé et les services sociaux.

Le 30 août dernier, le Tribunal administratif du travail (TAT) a donné le coup d'envoi d'une immense campagne d'affiliation syndicale qui touche l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux.

En effet, le TAT a annoncé que durant 26 jours, soit du 30 janvier au 24 février 2017, plus de 200 000 travailleurs et travailleuses du réseau devront voter pour se choisir un nouveau syndicat. Le vote se fera par la poste.

Cette campagne d'allégeance syndicale découle de la fusion des établissements du réseau décrétée par le gouvernement Couillard. Essentiellement, cette réorganisation a fusionné les 182 établissements de santé et de services sociaux pour qu'il n'en reste que 34.

Les nouveaux établissements sont principalement des CISSS (centres intégrés de santé et de services sociaux) et des CIUSSS (centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux). Ces fusions d'établissements sont en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015.

Auparavant, l'ensemble du réseau comptait 800 unités d'accréditation syndicale. Au terme de la campagne d'affiliation, il n'en restera plus que 80.

Nous invitons toute personne ayant des questions à communiquer avec :

- Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) : infosante@scfp.qc.ca ou 1 844 384-9681.
- Le Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (SQUEES-298) : info@squees.ca ou 1 844-70SQUEES. ■



CONSIGNE SUR LES BOUTEILLES DE VERRE Des emplois verts, en voilà!

Le Syndicat des Métallos lance une campagne pour demander au gouvernement du Québec d'élargir la consigne sur les bouteilles de bière à tous les contenants de verre. On estime qu'entre 66% et 75% des contenants de verre placés dans les bacs de recyclage aboutissent dans les dépotoirs parce qu'ils sont souillés ou cassent lors de la collecte.

Les bouteilles de vin sont déjà consignées partout au pays à l'exception du Québec et du Manitoba. Grâce à ce système, l'Ontario recycle près de 100% du verre récupéré. Le système de consigne fonctionne déjà très bien au Québec pour les bouteilles de bière brunes, recyclées ou réutilisées à plus de 95%.

« Les gens font l'effort de laver leurs bouteilles et de les déposer dans le bac de recyclage, c'est un scandale que plus des deux tiers de ce verre se retrouvent au dépotoir. Le gouvernement doit arrêter de jouer à l'autruche et prendre les moyens pour que le recyclage du verre fonctionne vraiment », plaide le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

Préserver l'environnement en faisant rouler l'économie d'ici

L'usine Owens-Illinois située dans le quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal embauche 323 métallos. Cette usine centenaire a déjà échappé à des menaces de fermeture par le passé. En l'approvisionnant en verre recyclé broyé, on pourrait augmenter sa productivité et réduire ses coûts ainsi que les émissions de gaz à effet de serre lors de la fabrication du verre. En effet, il faut moins de combustible pour faire fondre du verre recyclé que pour en fabriquer du nouveau.

En réduisant nos bouteilles, on fait rouler l'économie d'ici, on réduit nos émissions de carbone et on évite d'envoyer des produits recyclables dans les sites d'enfouissement. ■



Tractage devant une succursale de la SAQ.

MARAUDAGE 2016

La FTQ-Construction reste le plus important syndicat de la construction au Québec!

À la suite du maraudage 2016, la FTQ-Construction représente 43,86% des travailleurs et des travailleuses de l'industrie de la construction.



MERLIN TROTTIER-PICARD

C'est un résultat pratiquement identique à celui du dernier maraudage syndical dans la construction en 2012. Grâce à la confiance de ses dizaines de milliers de membres, la FTQ-Construction reste donc le plus important syndicat de la construction au Québec.

La FTQ-Construction continuera à déployer toutes ses énergies pour défendre les droits et les intérêts des travailleurs et travailleuses. « Nous sommes reconnus comme étant le syndicat de la construction le plus combatif au Québec. Nous serons fidèles à cette réputation et nous ne reculerons devant rien pour améliorer les conditions de travail de nos membres », promet le président de la FTQ-Construction, Arnold Guérin.

Un engagement clair

Lors de cette campagne d'allégeance syndicale, la FTQ-Construction s'est engagée à militer pour apporter des modifications à la loi sur les relations de travail dans la construction.

Parmi ses revendications, elle a demandé au gouvernement d'accorder à l'industrie de la construction les mêmes dispositions anti-briseurs de grève que celles qui existent depuis près de 40 ans dans le Code du travail du Québec. Elle revendique également le droit de négocier des augmentations salariales rétroactives à la signature de la convention collective.

« Il n'y a aucune raison qui justifie le gouvernement de ne pas vouloir traiter les

travailleurs et travailleuses de la construction de la même manière que sont traités nos consœurs et nos confrères qui sont assujettis au Code du travail. Tout ce qu'on demande, c'est d'être traités équitablement », explique le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet.

La FTQ-Construction demande l'appui de tous les syndiqués

La FTQ-Construction a amorcé une campagne de signatures de pétition pour récolter des appuis. Des milliers de travailleurs et travailleuses ont déjà répondu à l'appel. Les représentants syndicaux des sections locales de la FTQ-Construction continuent de faire signer la pétition partout au Québec. Les personnes qui veulent donner leur appui peuvent le faire en contactant leur bureau régional.

« On espère qu'en modernisant les relations du travail dans la construction, nous pourrions permettre à la négociation de se dérouler dans un contexte plus serein. Les conventions collectives viennent à échéance dans un an et nous voulons éviter d'avoir des tensions », affirme Arnold Guérin.

D'autres actions sont à venir dans les prochains mois. ■

Une entente est conclue entre Unifor et GM

Après un blitz de négociation, le syndicat Unifor et General Motors (GM) sont finalement parvenus à s'entendre, évitant le déclenchement d'une grève qui était prévue à compter de minuit le 20 septembre dernier. S'il est approuvé par les membres, cet accord établira le modèle avec les trois grands constructeurs automobiles de Détroit que sont GM, Ford et Fiat Chrysler.

« Cette entente garantira un meilleur avenir pour nos membres, pour nos collectivités et pour le

secteur automobile au pays », a commenté le directeur québécois d'Unifor, Renaud Gagné. Unifor a souligné que l'entente, en plus de stabiliser les emplois avec des investissements dans de nouveaux produits, reconnaît la contribution précieuse des travailleurs et travailleuses. Tous les détails de l'entente sont à finaliser entre les parties.

Le 6 septembre dernier, Unifor avait choisi GM comme employeur cible pour établir un modèle qui pourra être

utilisé avec les trois grands constructeurs automobiles au Canada.

GM emploie quelque 4 000 membres d'Unifor à Oshawa, à Saint-Catharines et à Woodstock pour fabriquer les modèles Impala, Equinox, Buick Regal, Cadillac XTS et GMC Terrain, ainsi que des moteurs, des systèmes de transmission et d'autres pièces.

Unifor représente plus de 23 000 membres qui travaillent pour les trois grands constructeurs automobiles. ■

Deux groupes de travailleurs de Produits forestiers Résolu quittent la CSN pour se joindre à Unifor

Au cours des dernières semaines, la quarantaine de travailleurs de la scierie de Saint-Hilarion dans Charlevoix et la centaine de forestiers qui alimentent la scierie de Rivière-aux-Rats en Mauricie se sont désaffiliés de la CSN pour adhérer massivement au syndicat Unifor. Des requêtes en accréditation sont présentement en processus et le syndicat espère des décisions sous peu afin de mener à terme le renouvellement des conventions collectives. ■



Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Daniel Boyer

Secrétaire général
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Télécopie
514 383-8038

ftq@ftq.qc.ca
ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration
Toufic El-Daher (Conseil régional FTQ Québec Chaudière-Appalaches); Louis Fournier; Merlin Trottier-Picard (FTQ-Construction); Charles Doiron (IATSE); Clairandré Cauchy, Jocelyn Desjardins (Métallos); Lisa Djevahirdjian (SCFP); Hugo Tessier (SPQ); STTP; Cynthia Gagnier (UES-800); Marie-Andrée L'Heureux (Unifor), Serge Beaulieu, Diane Bélanger, Rima Chaaban, Lise Côté, Josée Daoust, Émilie Favre, Manon Fournier, Colin L'Érger, Louise Miller, Atim León, Patrick Rondeau, Catherine Veillette, FTQ.

Conception graphique
Anne Brissette

Illustrations
Anne Brissette, Fonds de solidarité FTQ, Marie-Claude Groulx, Upperkut, Catherine Veillette.

Photos
AIEST-514, AQPA, Clément Allard, François Beaugard, Nathalie Bezeau, Casadel, Clairandré Cauchy, Alexandre Corneli, Myriam Diouf, FTQ-Construction, Isabelle Gareau, Daniel Girard, Raynald Leblanc, Daniel Mallette, Métallos, Jacques Nadeau, Myriam Payette Bourdages, Studio Magenta, Merlin Trottier-Picard, TUAC Québec.

Abonnement et changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage
39 250 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleurs et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0700-8783

Dessignons l'avenir ensemble

La FTQ proposera dans le cadre de son congrès un plan d'action de lutte contre les inégalités en insistant sur le rôle de l'action politique afin de bâtir une société plus égalitaire, plus solidaire et plus démocratique.

Une déclaration de politique sur les changements climatiques : incontournable

Un des enjeux cruciaux du 21^e siècle est sans contredit celui des changements climatiques. Sécheresses prolongées, inondations spectaculaires, perte de la biodiversité, raréfaction de l'eau douce, pénuries alimentaires... Voilà quelques manifestations de ces changements qui freinent le dynamisme économique et suscitent des coûts sociaux et environnementaux majeurs. Le cri d'alarme, lancé par les scientifiques et divers groupes, a été entendu par la FTQ. Aujourd'hui, nous savons que le réchauffement de la planète menace la survie même de l'humanité.

Menace de tous les temps pour l'emploi

La question climatique et celle de l'emploi sont indissociables, car une grande majorité des émissions de gaz à effet de serre (GES) provient du processus de production de biens et de la prestation de services. La lutte contre les changements climatiques entraînera une restructuration

majeure de l'économie et du marché du travail. De nouveaux secteurs émergeront; d'autres seront en déclin. Des emplois seront perdus, d'autres seront créés et certains seront amenés à se transformer. Considérant l'ampleur des défis et la rapidité avec laquelle il faut effectuer ces changements, il faut s'y préparer dès maintenant.

Soyons proactifs!

Dans cette nécessaire transition vers une économie plus verte, la FTQ est profondément convaincue que la prise en compte de l'environnement est compatible avec une croissance économique vigoureuse et le maintien et la création d'emplois. Toutefois, cette transition doit être équitable pour les travailleurs, les travailleuses et les communautés.

LA FTQ EST PROFONDÉMENT CONVAINCUE QUE LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT EST COMPATIBLE AVEC UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE VIGOUREUSE ET LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOIS.

Pour garantir notre avenir à tous et toutes, nous devons définir, dès maintenant, les bases d'une stratégie pour assurer une transition juste vers une économie plus propre et verte. La FTQ entend y jouer un rôle de leader à l'échelle nationale et régionale. Ce 31^e Congrès est une occasion idéale pour lancer un message syndical fort et inspirant en plus de mettre de l'avant nos revendications. Les travailleurs et les travailleuses ont besoin d'une stratégie ambitieuse pour l'emploi, de mesures de formation adaptées et d'un véritable régime

d'assurance-emploi. Et surtout, ils et elles doivent faire partie de la solution dans toutes les régions et dans tous les secteurs d'activité économique.

Cette déclaration de politique s'inscrit dans le suivi de la Tournée régionale sur les changements climatiques qui a eu lieu de mars à septembre 2016.

Vous trouverez tous les détails concernant la marche à suivre pour l'inscription au congrès dans le Guide d'information que vous avez reçu par la poste et également disponible pour téléchargement à ftq.qc.ca.



RENDEZ-VOUS AU PARC LE PRÉVOST (SUR L'AVENUE CHRISTOPHE-COLOMB ENTRE EVERETT ET JEAN-TALON / MÉTRO JEAN-TALON)

RASSEMBLEMENT : 11 HEURES



MINIMUM15.QUEBEC

Félicitations aux quatre candidatures de la FTQ élues au Fonds de solidarité

Réunis en assemblée générale le 17 septembre dernier, les actionnaires du Fonds ont élu, pour la deuxième année consécutive, la majorité des administrateurs du Fonds de solidarité FTQ. La FTQ avait lancé un appel à la mobilisation afin que le Fonds de solidarité demeure un fonds de travailleurs.

Depuis sa création, le Fonds de solidarité de la FTQ est composé majoritairement de syndicalistes provenant de la FTQ. Depuis la mise en œuvre des nouvelles règles de gouvernance, il n'était plus acquis que la FTQ soit majoritaire au conseil d'administration.

Vous avez été nombreux et nombreuses à répondre à l'appel et à exercer votre droit de vote. Merci! ■



Anouk Collet, directrice régionale du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC).



Kateri Lefebvre, directrice exécutive du Syndicat des employés et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-Québec).



Yves Ouellet, directeur général de la FTQ-Construction.



Louise Chabot, présidente de la CSO.

ÉDITORIAL



ISABELLE GAREAU

L'action politique pour défendre notre projet de société

L'automne sera chargé! En novembre prochain se tiendra à Montréal notre 31^e Congrès. Cette instance suprême est l'occasion pour les militants et militantes de discuter des enjeux qui nous préoccupent comme syndicalistes et comme citoyens et citoyennes. *Dessignons l'avenir ensemble* sera le thème de cet événement exceptionnel. Une occasion de penser le Québec que nous voulons.

Ce sera le moment d'établir des stratégies pour repolitiser notre action syndicale afin de bâtir un rapport de force social permettant de réaliser notre projet de société.

Sur les scènes provinciale et fédérale, la rentrée parlementaire des derniers jours a ramené dans l'actualité plusieurs dossiers chauds que nous suivrons de près. Les enjeux sont de taille et la mobilisation devra être au rendez-vous pour relever les défis auxquels nous faisons face. L'emploi, l'accès à une retraite décente pour tous les Québécois et les Québécoises, les clauses de disparité de traitement qui pénalisent les plus jeunes travailleurs et travailleuses, la lutte pour un salaire minimum à 15 \$, le libre droit à la négociation, l'avenir de Postes Canada, la réforme du mode de scrutin, la politique énergétique, voilà quelques sujets de la rentrée qui retiendront particulièrement notre attention.

Ces luttes ne s'inscrivent pas dans le cadre de relations de travail traditionnelles, mais plutôt dans le cadre d'une action politique non partisane, mais porteuse de notre projet de société.

La FTQ sera comme d'habitude sur toutes les tribunes pour défendre les intérêts des travailleurs et travailleuses. En plus des commissions parlementaires et des représentations régulières, nous entendons prendre part activement au débat sur l'avenir des régimes de retraite, un cheval de bataille de la FTQ depuis plusieurs années déjà. Nous profiterons aussi du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre de février prochain pour revendiquer une véritable politique industrielle. Nous avons d'ailleurs déjà informé le gouvernement de la nécessité absolue d'inclure l'emploi et le développement économique au cœur de cette importante rencontre.

Le programme d'austérité du gouvernement libéral fait mal à l'emploi et a freiné la croissance économique. Les moyens pour atteindre la promesse de 250 000 emplois demeurent pour le moment insuffisants. Nous allons continuer d'intervenir pour exiger un véritable dialogue social. Nous sommes convaincus que c'est par la mise en place de véritables lieux de concertation que nous pourrions trouver des solutions viables pour l'emploi et pour une transition juste pour les travailleurs et travailleuses.

La FTQ sera sur tous les fronts : face aux gouvernements, face aux employeurs, au niveau local, régional, sectoriel, national et international.

C'est aussi en créant des alliances avec d'autres acteurs syndicaux et de la société civile que nous bâtirons la solidarité et le rapport de force essentiels pour atteindre nos objectifs de justice et d'équité, dans les milieux de travail et dans la société.

Les inégalités sociales augmentent, les droits des travailleurs et travailleuses reculent, les systèmes écologiques sont fragilisés, les emplois se précarisent, le filet social se désagrège, l'économie répond de moins en moins aux besoins humains. C'est à nous d'y voir, de rester mobilisés et de provoquer les changements souhaités.

Solidairement,

Daniel Boyer
Président

Serge Cadieux
Secrétaire général

LE TOUR DU MONDE... DE LA FTQ

Métier : opératrice de chargeuse

Faire sa place parmi les hommes

Il aura fallu 20 ans à Lily Gallant pour se débarrasser du double standard qui l'incitait à vouloir être parfaite dans son travail chez Chantiers Chibougamau, où on fabrique du bois d'ingénierie.

Elle était la sixième femme à entrer au moulin, membre de la section locale 8644 du Syndicat des Métallos, il y a de cela 17 ans. Aujourd'hui, elle travaille à l'extérieur dans la cour à bois, parfois par grands froids, pour opérer la chargeuse. Elle prend les longs billots de bois et les achemine vers un poste de travail où ils sont coupés en morceaux de neuf pieds.

« Je suis guérie de ma maladie de ne jamais vouloir demander de l'aide. Ça m'aura pris 20 ans. Il a fallu que j'accepte que ça puisse m'arriver d'avoir besoin d'aide, tout comme les collègues hommes. Aujourd'hui, je sais bien qu'une femme est capable de faire le même ouvrage. Je suis fière de ce que je fais », explique la fondeuse d'une voix douce.

Pendant plusieurs années, elle a trouvé cela



PHOTOS CLAIRANDRÉE CAUCHY

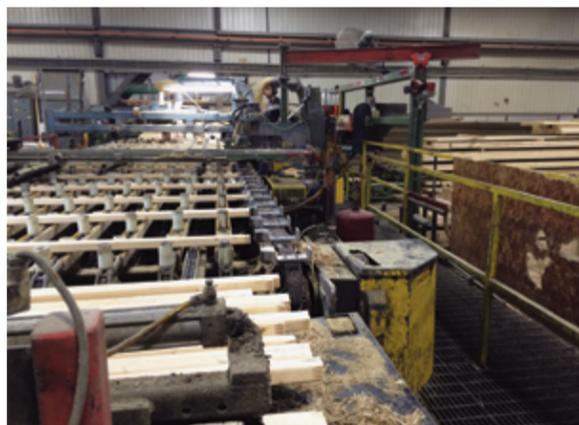
difficile de faire sa place, même si elle a toujours adoré ce qu'elle faisait. « Une femme, il faut qu'elle donne plus de rendement pour être l'égale de l'homme. Il faut qu'on fasse moins d'erreurs. C'est comme si on se sentait jugée et qu'on voulait toujours donner notre 110% », affirme la travailleuse issue d'une famille de 5 filles, « toutes manuelles ».

Il faut dire qu'à son arrivée chez Chantiers Chibougamau, au moulin de sciage, plusieurs opérations demandaient une force physique importante. « Il fallait manier les billots rapidement. Quand la machine venait chercher le paquet de bois, il fallait soulever le bois. C'était très dur. Il y a moins d'opérations physiques comme ça aujourd'hui. Même que nous, les femmes, avons la réputation d'être plus délicates pour manier les machines. »

Travailler dans un milieu traditionnellement masculin

S'exprimant d'une voix toute douce, arborant un discret maquillage, elle est fière d'avoir fait sa place tout en restant elle-même. « J'aime travailler dans un milieu d'hommes et être féminine. Je suis capable d'être les deux, je suis les deux ! », s'exclame Lily, qui porte ses gros bas de laine pour travailler dehors.

Le chemin semble mieux tracé pour les femmes qui arrivent aujourd'hui, croit la travailleuse. Une quarantaine de femmes travaillent maintenant à l'usine qui compte 330 personnes syndiquées. « Les jeunes qui entrent acceptent plus la présence des femmes », constate-t-elle. Cela ne l'empêche pas de faire preuve d'une



certaine réserve dans ses échanges avec ses collègues, abordant avec prudence le sujet des relations hommes-femmes.

Fière de sa région

La quinquagénaire rêve aujourd'hui de voir la région de Chibougamau-Chapais retrouver sa vigueur économique d'antan. « J'aimerais que ça redevienne comme avant, avec plus de monde, que ce soit plus vivant. Je suis fière de ma place, j'ai toujours pu travailler ici, gagner ma vie », conclut Lily, originaire de Lac-Saint-Jean.

Elle salue l'action de son syndicat pour la création et la préservation des emplois. « La compagnie et le syndicat s'entendent bien. Je suis fière de voir que mon syndicat est capable de communiquer et aussi de foncer quand c'est le temps. C'est pas juste de la confrontation, ça me plaît », observe Lily, dont la section locale vient de conclure un contrat de six ans en juin dernier. ■

Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, *Le Monde ouvrier* vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.



La FTQ célèbre la diversité



TUAC QUÉBEC

égaux au travail, mais les préjugés conduisant parfois au rejet, à l'intimidation et à la violence persistent. Ces festivités sont des moments incontournables pour rappeler que la lutte n'est pas gagnée et que nous sommes toujours mobilisés », déclarent Toufic El-Daher et Line Blackburn.

Un nouveau dépliant est maintenant disponible. Pour vous le procurer, communiquez avec le service de l'imprimerie au 514 858-4405.

Vous pouvez aussi le télécharger à ftq.qc.ca/comite-sur-les-droits-glb. ■



CATHERINE VEILLETTE

Encore cette année, la FTQ et ses syndicats affiliés ont participé en grand nombre aux festivités de la fierté de Montréal (Journée communautaire et défilé) les 13 et 14 août dernier, ainsi qu'à la journée communautaire de la Fête Arc-en-ciel de Québec le 3 septembre dernier.

Le comité sur les droits des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres de la FTQ (GLBT-FTQ) tient à remercier chaleureusement tous les militants et militantes LGBT, ainsi que leurs alliés qui ont fait de ces événements de grands succès.

« Se déroulant quelques semaines après l'attentat homophobe d'Orlando, les festivités ont pris cette année un sens bien particulier. Les témoignages de soutien

pour la lutte à l'égalité des droits et le refus des discriminations étaient particulièrement réconfortants pour la communauté, mais aussi pour l'ensemble de la société québécoise », affirment Toufic El-Daher et Line Blackburn, respectivement coprésident et coprésidente du comité GLBT-FTQ.

La FTQ et ses syndicats affiliés jouent un rôle important dans les luttes contre les discriminations. Le comité GLBT-FTQ a été mis sur pied en 1999 pour informer les gens et les sensibiliser aux droits et à la discrimination que vivent les personnes LGBT dans les milieux de travail. Beaucoup de chemin a été parcouru, mais il reste des attitudes à changer pour atteindre l'égalité sociale. « Nous avons obtenu des droits

La lutte des taxieurs, de juin à aujourd'hui...

Les propriétaires de taxis luttent contre l'éventuel projet-pilote d'Uber. En jeu : la valeur de leurs permis et leur gagne-pain. Bilan des actions depuis juin.

Il en a coulé de l'eau sous les ponts depuis l'adoption, avant les vacances d'été, de la nouvelle mouture de la loi sur le transport de personnes par taxi... Adopté sous bâillon, le projet de loi contenait des modifications apportées à la dernière minute qui accordaient au ministre des Transports le pouvoir discrétionnaire de permettre par des projets-pilotes exactement le contraire de ce que la loi prescrit. « Nous avons retiré à ce moment notre appui au projet de loi 100 », déclare le porte-parole du Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RTAM-Métallos), Benoît Jugand.

Fin août, pressé de toutes parts par les controverses, le ministre des Transports, Jacques Daoust, a dû démissionner. Laurent Lessard l'a remplacé. Un peu plus d'une semaine avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, Revenu Québec a conclu une entente fiscale avec Uber.

Au jour fatidique, le 8 septembre, coup de théâtre ! Cinq minutes avant le coup de minuit, le gouvernement du Québec et Uber ont annoncé s'être entendus sur les conditions d'un éventuel projet-pilote. L'entente instaure un « régime parallèle » pour Uber. En gros, Uber pourra travailler sans limites de véhicules, à toute heure et sur tous les territoires alors que les taxieurs continuent pourtant d'être soumis à un régime de quotas par agglomérations de taxi... avec toutes les conséquences possibles sur la valeur de leurs permis.

Le 11 septembre dernier, les taxieurs se sont réunis à l'invitation du RTAM-Métallos. Ils ont décidé de reporter leur menace de grève générale et de procéder à des contestations juridiques.

Le 12 septembre, le RTAM-Métallos et les représentants des intermédiaires en service de taxi se sont unis et ont formé le Front commun du taxi. Le 15 septembre, ils ont déposé une requête en injonction provisoire contre l'entente entre Québec et Uber. Motifs : Uber n'est pas un intermédiaire, le ministre a outrepassé son pouvoir discrétionnaire et il y a urgence d'agir.

Les prétentions des taxieurs ont toutefois été rejetées par le juge le 20 septembre. Mais il a prononcé une ordonnance de gestion pour accélérer la suite.

Le lendemain, le Front commun du taxi a déposé une nouvelle requête en injonction provisoire. Celle-ci ne vise qu'Uber. Elle a été entendue fin septembre. À suivre. ■



DANIEL MALLETTE

« Nous proposons de continuer sur notre lancée »

Monde ouvrier (MO) – Vous terminez un premier mandat en équipe à la tête de la FTQ. Quel sentiment vous habite ?

Serge Cadieux (SC) – Par exemple, on s'était engagés à faire la lutte pour protéger et améliorer les régimes de retraite. On s'est battus pour les régimes à prestations déterminées. Dans le secteur municipal, le recul imposé par le gouvernement Couillard est un véritable *hold-up* qui ne peut pas en rester là. Les gouvernements fédéral et provincial viennent d'annoncer qu'ils travaillent à une bonification des régimes publics. Des consultations auront lieu et le débat continuera certainement l'an prochain. Voilà des rendez-vous très importants que nous ne pouvons pas manquer !

Une autre priorité était de placer l'enjeu des changements climatiques au cœur de notre positionnement politique, en tant que centrale syndicale. On débattait d'une importante déclaration de politique à ce sujet lors du prochain congrès. Dans les prochaines années, la transition vers une économie sans pétrole va impliquer d'énormes transformations. Nous voulons préparer notre centrale à faire face à cet enjeu.

MO – Rappelons que lors de votre arrivée à la tête de la centrale, en novembre 2013, la gouvernance du Fonds de solidarité était publiquement critiquée. Est-ce que cet enjeu a marqué votre mandat ?

DB – C'est vrai qu'à notre arrivée en poste début 2014, nous avons eu le privilège de chapeauter une transformation majeure de la gouvernance du Fonds de solidarité. La FTQ a cédé la présidence du Fonds à un administrateur externe de très grande réputation, M. Robert Parizeau. Ce geste était destiné à installer de meilleures pratiques en ce qui concerne la prise de décision pour lever tous les doutes possibles et il a été salué dans tous les milieux, même à l'Assemblée nationale. On en est très fiers !

SC – Par contre, les conservateurs de Stephen Harper ont voulu profiter du contexte pour faire passer une de leurs mesures les plus clairement antisyndicales, soit l'élimination du crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs. Quand on sait ce que représente l'existence d'un fonds

d'investissement de capital patient pour l'emploi et l'économie québécoise, on ne peut pas se surprendre de la levée de boucliers qu'a suscitée cette mesure absurde. C'est surtout ça qui a marqué notre mandat : la lutte que nous avons livrée contre le gouvernement Harper.

MO – Parlons-en, justement, comment expliquez-vous que les enjeux fédéraux aient occupé autant de votre temps ces trois dernières années ?

DB – La révolution conservatrice de Harper, qui a voulu changer profondément le modèle canadien, était inacceptable. Les conservateurs ont voulu nous faire avaler deux idées loufoques : d'abord, ils ont choisi d'ignorer les faits et la science; ensuite, ils ont considéré qu'ils étaient investis du pouvoir de décider de tout sans consulter et sans tenir compte des avis des opposants. C'est contraire au bon sens, contraire au pragmatisme et à la culture du consensus qui nous anime. En démocratie, on a besoin d'un dialogue qui se base sur des faits !

Dans un geste absurde, alors que le monde entrait en récession après 2008, les conservateurs avaient décidé de massacrer littéralement le programme d'assurance-emploi. Réductions des prestations, allongement du nombre d'heures travaillées, élimination du programme pour les travailleuses et travailleurs saisonniers, etc. On ne pouvait pas rester les bras croisés !

SC – Lorsque nous sommes arrivés en poste, les conservateurs avaient déjà adopté plusieurs lois antisyndicales, par exemple, pour forcer le retour au travail lors de conflits chez Postes Canada, Air Canada et CP Rail. Mais, en plus de s'en prendre aux services et aux travailleuses et travailleurs du secteur public, ils avaient décidé de passer à un degré supérieur de confrontation avec des projets de loi qui attaquaient directement les droits syndicaux. Par exemple, C-525 pour faciliter la désyndicalisation des employées et employés de juridiction fédérale et C-377 pour obliger les syndicats à publier tous les détails de leurs finances. En fait, c'était un projet qui cherchait à limiter les activités politiques des syndicats et à nous museler. La confrontation était devenue inévitable.

Nous avons donc entrepris, avec les syndicats du reste du Canada, une vaste mobilisation. On a commencé par une campagne « membre à membre » pour écouter ce que les membres avaient à dire, puis pour les informer, dès l'année 2014, du danger de laisser les conservateurs en place. La campagne s'est terminée par un appel au vote stratégique lors des élections fédérales.

DB – Le changement de gouvernement à Ottawa était un enjeu supérieur. Certains ne l'ont pas compris, ils nous ont reproché de ne pas avoir renouvelé un appui traditionnel au Bloc québécois. Mais, je crois que nous avons contribué à expliquer pour quelles raisons concrètes ce changement était plus important que toute autre considération. Sans être parfait, le gouvernement Trudeau a déjà réalisé plusieurs de ses promesses de campagne à notre égard. Il a renversé les lois antisyndicales. Il a commencé à remettre l'assurance-emploi sur pied. On n'est pas naïfs, mais on doit admettre que nous avons maintenant un gouvernement avec lequel il est possible de dialoguer.

MO – La lutte contre le programme d'austérité budgétaire des libéraux de Philippe Couillard a été au cœur de ce premier mandat. Quel bilan en faites-vous ?

DB – C'est clair que l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire en avril 2014 est venue chambarder notre programme. *A priori*, l'équipe de Couillard a été élue sous de fausses représentations : l'austérité ne faisait pas partie de son programme électoral; au contraire, ils ont fait miroiter des réinvestissements et des emplois ! Nous sommes satisfaits de la campagne *Refusons l'austérité* que nous avons lancée en collaboration avec les autres centrales et des groupes de défense des droits. Elle nous a permis de bien établir dans l'esprit de nos concitoyens et concitoyennes que, quoiqu'en dise le gouvernement, il s'agissait bel et bien d'austérité et non d'un simple exercice d'équilibrage des finances publiques. C'est-à-dire qu'il y avait l'atteinte du déficit zéro, mais il y avait plus : ils voulaient en profiter pour transformer les services publics, en partie par le biais d'une



ISABELLE GAREAU

privatisation. L'exemple du réseau des centres à la petite enfance est très parlant à cet égard.

En attendant, on est très loin des 250 000 emplois promis en campagne électorale. Or, c'est précisément cet enjeu qui nous inquiète. Ce gouvernement ne semble pas considérer qu'il est nécessaire d'avoir un plan concernant le maintien et la création d'emplois. À l'opposé, nous sommes tellement convaincus que c'est nécessaire que nous avons créé le Fonds de solidarité précisément pour ça il y a 33 ans !

SC – Le programme d'austérité de Couillard a été

et sera vu dans quelques années comme un tournant en matière de finances et de services publics. C'est la première fois dans l'histoire de notre État providence qu'un gouvernement fait réellement reculer les investissements en santé et en éducation. En essayant de faire croire à la population que les services aux citoyens ne seraient pas touchés, ce gouvernement a joué avec la vérité. C'est le moins qu'on puisse dire ! Les usagers ont été et continueront d'être directement touchés, de la petite enfance aux aînés dans les CHSLD. C'est évident que l'élection de 2018 devra porter sur ce bilan et sur

un projet pour réparer les pots cassés.

En conclusion, les deux dirigeants indiquent qu'ils souhaitent obtenir à nouveau la confiance des membres pour entreprendre avec force un deuxième mandat. Ils affirment vouloir engager la centrale dans une réflexion sur ce qu'il faudra faire lors des élections de 2018. L'éducation politique des membres sera au cœur de cette démarche, disent-ils, car « le gouvernement se prépare à nous faire accroire qu'on peut simultanément faire baisser les impôts et améliorer les services publics ». D'intéressants débats en perspective ! ■



RAYNALD LEBLANC

Plus de 125 000 personnes ont scandé haut et fort qu'elles refusaient les mesures d'austérité du gouvernement Couillard lors des gigantesques manifestations organisées, le 29 novembre 2014, par des groupes de la société civile, des associations étudiantes et des organisations syndicales.



JACQUES NADEAU

Des scientifiques employés du gouvernement fédéral ont manifesté le mardi 19 mai 2015 pour réclamer le droit de discuter de leurs recherches sur la scène internationale et avec les médias.

Programme d'éducation 2016-2017



L'éducation syndicale est une des pierres angulaires du projet de société que défend la FTQ. Elle revêt une place de premier choix dans notre action syndicale, car elle permet de développer des habiletés et de maîtriser des connaissances qui nous aident à exercer nos responsabilités syndicales. Elle vise aussi à former les militantes et les militants afin que leur militance se traduise aussi en action citoyenne et politique pour construire une société qui s'attaque aux inégalités sociales et qui est davantage empreinte de solidarité.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FTQ ET DE SES SYNDICATS AFFILIÉS PROPOSE UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE BASÉE SUR L'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE. CONTRAIREMENT AU MODÈLE DOMINANT OÙ UN « MAÎTRE » (UN EXPERT, UN PROFESSEUR) ENSEIGNE À L'ÉLÈVE CE QU'IL DOIT SAVOIR ET APPRENDRE, ON PART DES EXPÉRIENCES CONCRÈTES DES GENS DANS LEUR MILIEU DE TRAVAIL OU DANS LEUR VIE PERSONNELLE POUR TRANSDRE CELA DANS L'ACTION SYNDICALE.

Durant les dernières années, la FTQ a travaillé à ramener l'action politique au cœur de ses pratiques syndicales et s'est interrogée sur le rôle de la formation syndicale. Sur le thème *Repolitiser notre action syndicale*, la FTQ a tenu un séminaire au printemps dernier où, pour la première fois, près de 150 personnes, en majorité des formatrices et des formateurs, se sont réunies afin de réfléchir à la place de l'action politique dans l'éducation syndicale.

Durant les deux journées du séminaire, les participants et participantes ont réalisé un diagnostic de la situation actuelle avant de définir leurs besoins et leurs attentes pour mieux intégrer cette dimension politique dans toutes les formations. C'est ce qui a inspiré la thématique choisie cette année : *Repolitiser la formation syndicale*. La FTQ, ses syndicats affiliés et ses conseils régionaux forment plus de 15 000 militantes et militants chaque année. C'est un bassin extraordinaire d'agents multiplicateurs qui peuvent porter les messages et la vision progressiste de la société que nous voulons.

Le prochain congrès sera d'ailleurs une autre occasion de réfléchir aux objectifs et aux enjeux politiques ainsi qu'aux moyens à développer pour impliquer et mobiliser davantage les membres.

Le programme d'éducation 2016-2017 est disponible en ligne sur le portail de la FTQ à formation-syndicale.ftq.qc.ca. Vous pouvez également vous procurer des exemplaires papier en communiquant avec Manon Fournier (514 383-8039 ou mfournier@ftq.qc.ca) ou Marie-Claude Groulx (514 383-8041 ou mcgroulx@ftq.qc.ca).

Le service de l'éducation de la FTQ offre plus d'une cinquantaine de formations, dont des formations et des perfectionnements de formateurs et de formatrices pour des cours de base et des perfectionnements pédagogiques, des séminaires, des formations spécialisées, ainsi que les activités du Collège FTQ-Fonds.

Une ressource juridique à connaître et à utiliser

Le 17 mai dernier, à la demande des coordonnateurs et coordonnatrices du réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales, le service de l'éducation de la FTQ a invité l'organisme Éducaloi à venir répondre à leur questionnement en lien avec leur fonction syndicale. Leur principale préoccupation concernait leurs obligations et par conséquent les limites de leur responsabilité dans l'exercice du rôle du délégué social et de la relation d'aide auprès de personnes qui vivent une grande détresse. La question était d'autant plus pertinente que le matin de la rencontre, le service de l'éducation leur présentait le



SAVOIR C'EST POUVOIR

nouveau cours *La prévention du suicide : l'action syndicale en milieu de travail*.

Éducaloi a axé sa présentation sur la démythification du concept du « bon samaritain » et sur « la responsabilité de la personne qui porte secours à quelqu'un ». Les animateurs ont fait le point sur les obligations qui découlent de lois, de codes de déontologie, ainsi que

de la Charte des droits et libertés. Ils ont aussi expliqué ce qui définit la responsabilité civile. Ils ont conclu en présentant différentes ressources accessibles gratuitement pour faciliter l'accès à l'information juridique.

Éducaloi est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'informer la population, les « non juristes », sur la loi, les droits et les obligations afin de faciliter l'accès

à la justice. Pour y parvenir, ils offrent des services d'information, de l'éducation juridique et de la documentation rédigée dans un langage clair, simple et accessible. Ils peuvent aussi offrir des formations sur les lois concernant la famille et les couples, la consommation, le travail, l'habitation, etc. Leur site Internet (www.educaloi.qc.ca) est riche d'information... à ajouter dans vos favoris! ■

Pas de clause « orphelin » chez Resco après trois mois de grève

Au terme d'une grève de trois mois, la centaine de travailleurs et travailleuses du Syndicat des Métallos de Resco à Grenville-sur-la-Rouge ont accepté le 19 septembre dernier un nouveau contrat de travail où le régime de retraite à prestations déterminées est préservé pour tous, sans clause de disparité de traitement (*orphelin*).

« On rentre la tête haute. C'est certain qu'on a fait certains sacrifices devant une menace bien réelle de fermeture, mais on est loin de ce qui nous était demandé au début. Nous avons préservé le régime de retraite pour les générations futures et on en est fiers », explique le président de la section locale 6213 des Métallos, Alain Desjardins.

Les travailleurs et travailleuses verront la période de supplément au revenu versé en cas de chômage diminuée pour les trois premières années du contrat pour ensuite être rétablie pour les deux dernières. En outre, les membres ont consenti à couper la rémunération de la demi-heure de dîner. L'indexation des salaires en fonction du coût de la vie est maintenue, mais plafonnée à 0,20 \$ pour chacune des trois premières années du contrat. Une hausse additionnelle de 0,45 \$ (en plus de l'indexation) sera octroyée pour la quatrième et la cinquième année du contrat.

« Nous sommes satisfaits du résultat dans les circonstances. Maintenant, la balle est dans le camp de l'employeur, à lui de veiller à remplir le carnet de commandes pour que les travailleurs et travailleuses n'aient plus à faire les frais de fermetures trop fréquentes comme par le passé », a déclaré le

représentant syndical Harold Arsenault. En grève depuis le 15 juin dernier, les travailleurs et travailleuses de cette usine de briques réfractaires avaient reçu l'appui de plusieurs autres sections locales dans leur lutte. Une campagne pour « adopter un gréviste » avec des dons récurrents était d'ailleurs en cours et une délégation de grévistes s'appêtait à faire une tournée des usines nord-américaines du groupe.

Ce conflit de travail s'inscrit dans la lignée de plusieurs négociations dont l'enjeu principal portait sur le refus d'une clause de disparité de traitement instaurant un régime de retraite moins avantageux pour les futurs travailleurs. Une loi claire à ce sujet permettrait d'interdire cette discrimination et d'assainir les relations de travail. ■



Les grévistes de Resco en compagnie du directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.



Le comité des jeunes de la FTQ et le Syndicat des Métallos ont pressé les jeunes libéraux et le gouvernement d'appuyer une modification de la loi sur les normes du travail pour interdire toutes les formes de clauses de disparité de traitement (« orphelins »), dont celles qui interdisent des régimes de retraite et d'assurances moins avantageux pour les nouveaux travailleurs.

Le fondateur du *Monde ouvrier*, Gustave Francq, un des plus grands syndicalistes québécois

Un beau cadeau d'anniversaire pour les 100 ans du *Monde ouvrier*

Au bénéfice des chercheurs et des chercheuses ainsi que de la population du Québec et d'ailleurs, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) numérisera et diffusera sur son portail *Le Monde ouvrier* depuis le début de sa parution en 1916. Ce travail colossal exigera quelques mois de travail. On vous tient au courant.

Nous célébrons cette année le 100^e anniversaire du journal de la FTQ, *Le Monde ouvrier*, le doyen des journaux syndicaux au Québec et même au Canada.

Son fondateur Gustave Francq, un typographe et imprimeur d'origine belge, fut « la figure dominante du syndicalisme québécois dans la première moitié du 20^e siècle », a écrit l'historien du mouvement syndical Jacques Rouillard.

Lorsque paraît le premier numéro de notre journal le 18 mars 1916, voilà déjà 30 ans qu'ont été fondées les deux organisations syndicales qui sont les précurseurs de la FTQ, le Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM) et le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC). Ces organisations regroupent surtout des syndicats dits « internationaux », c'est-à-dire nord-américains, qui furent les premiers grands syndicats au Québec, bien avant les syndicats catholiques qui forment aujourd'hui la CSN.

Le Monde ouvrier est l'organe officieux des syndicats internationaux et du CMTM. Il est alors la propriété de son directeur et



fondateur, Gustave Francq, syndicaliste chevronné et homme de gauche. C'est un hebdomadaire progressiste, « un phare du modèle social-démocrate de société », selon Rouillard.

Syndicaliste et entrepreneur

Personnage haut en couleur, bien connu pour ses coups de gueule légendaires, Francq est né à Bruxelles en Belgique. Il immigré au Québec à l'âge de 15 ans en 1886 et apprend son métier de typographe dans une imprimerie. Il devient membre de l'Union internationale des typographes, syndicat nord-américain auquel il appartiendra toute sa vie.

Il participe à sa première grève en 1888 et sera vite un militant syndical combatif. Il le demeurera jusqu'à sa mort en 1952 à l'âge de 80 ans.

Francq fut président de la section locale 145 (Jacques-Cartier) de l'Union des typographes, le plus vieux syndicat au Québec, aujourd'hui affilié au syndicat Unifor. Il fut secrétaire du CMTM et longtemps président du comité exécutif du Québec du CMTC. En 1937, il sera le premier secrétaire-trésorier de la nouvelle Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ), ancêtre direct de la FTQ. Quatre ans plus tard, la FPTQ devient propriétaire du *Monde ouvrier* et en fait son organe officiel.

En 1902, Francq a lancé une petite entreprise qui sera un succès, l'Imprimerie Mercantile à

Montréal. Patron d'une PME syndiquée, il est favorable à la concertation syndicale-patronale, et écrit qu'« un des buts du mouvement syndical est de faciliter, autant que faire se peut, un rapprochement entre le Capital et le Travail ». Le Fonds de solidarité FTQ, qui a d'ailleurs donné son nom à la grande salle où se réunit son conseil d'administration, en est aujourd'hui un bel exemple.

L'action politique

Esprit d'avant-garde, Francq est membre de la franc-maçonnerie, un mouvement universel fondé sur la fraternité et voué à l'amélioration de la société. C'est en 1908 qu'il adhère à la loge *L'émancipation* de Montréal, vivement dénoncée par le clergé.

Grand défenseur de l'action politique des syndicats, Francq fut secrétaire général du Parti

ouvrier, un parti travailleur mis sur pied au début du 20^e siècle avec l'appui des syndicats du CMTM. Fervent social-démocrate et partisan de grandes réformes sociales, il se présente lui-même aux élections, sans succès. Grâce à son action inlassable, il contribue à la lutte pour l'adoption et l'amélioration de plusieurs lois ouvrières comme la loi sur les accidents du travail et celle sur le salaire minimum. Francq et *Le Monde ouvrier* font aussi partie du mouvement qui réclame le droit de vote des femmes (conquis en 1940), la journée de travail de huit heures, l'instruction publique gratuite et obligatoire, un ministère de l'Éducation (créé enfin en 1964), la nationalisation des services publics et bien d'autres réformes.

Le Monde ouvrier se rapprochera de l'aile gauche du Parti libéral dans son combat contre l'Union nationale conservatrice de Maurice Duplessis. Il soutient alors le Parti libéral réformiste d'Adélard Godbout qui a repris à son compte les plus importantes

revendications syndicales. Après l'élection des libéraux en 1940, Francq sera nommé vice-président de la Commission du salaire minimum.

Promoteur de l'information et de l'éducation syndicales, Francq fonde un Institut d'éducation ouvrière. Pour lui, « un peuple est fort quand il sait lire ». Il inscrit dans l'entête du *Monde ouvrier* les mots « Instruire et améliorer ». Cette devise s'ajoute à son credo « L'union fait la force ». Un credo qui garde encore toute son actualité.

Pour en savoir plus, lisez la biographie écrite par l'historien Éric Leroux, *Gustave Francq. Figure marquante du syndicalisme et précurseur de la FTQ* (VLB Éditeur, 2001). La FTQ a aussi publié, en 1991, une brochure de l'historien André Leblanc, *Gustave Francq. Un pionnier du mouvement syndical au Québec*. ■

Louis Fournier

Journaliste et syndicaliste à la retraite, l'auteur fut directeur du service des communications de la FTQ et, auparavant, vice-président aux communications du Fonds de solidarité FTQ. Il a écrit plusieurs ouvrages sur notre histoire syndicale.



SUITE DE LA UNE

POUR UNE TRANSITION JUSTE POUR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES La FTQ en commission parlementaire sur le projet de loi n° 106

Bien qu'elle considère que le projet de loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 constitue une avancée importante, la FTQ a émis plusieurs réserves et recommandations, notamment en ce qui a trait aux impacts qu'elle aura sur l'emploi et le travail.

La FTQ exige notamment que le gouvernement s'assure que la transition vers une économie plus verte soit juste, c'est-à-dire que les coûts de cette transition ne soient pas uniquement supportés par les travailleurs et les travailleuses des industries à forte intensité de carbone ainsi que leurs communautés.

« Nous recommandons au gouvernement de mettre

en place, entre autres, des programmes adéquats de soutien du revenu, de formation et d'adaptation au marché du travail destinés aux travailleurs et aux travailleuses, ainsi que des mesures de restructuration de l'économie pour les communautés touchées. Il s'agit autant d'une condition essentielle pour la réussite de cette transition que d'un impératif de justice sociale », a expliqué le président de la FTQ, Daniel Boyer.

La FTQ presse également le gouvernement d'adopter une véritable politique industrielle afin d'atténuer les effets d'une transition vers une économie plus verte sur les travailleurs et travailleuses et sur le maintien d'emplois de qualité. « Il faut des

mesures pour améliorer l'efficacité énergétique, moderniser les usines, stimuler la recherche et le développement, relancer le secteur manufacturier et favoriser la deuxième et troisième transformation », a plaidé Daniel Boyer.

La centrale insiste également sur la nécessité d'entreprendre une politique de cette envergure en favorisant la concertation et le dialogue social et en tenant compte des besoins des travailleurs et des travailleuses qui œuvrent dans les industries intenses en carbone.

L'exploitation des hydrocarbures au Québec

Au chapitre de l'exploitation des



Colin L'Ériger, conseiller au service de la recherche de la FTQ; Dominic Lemieux, adjoint au directeur du syndicat des Métallos, Daniel Boyer, président de la FTQ; Renaud Gagné, directeur québécois du syndicat Unifor; et Benoît Bouchard, secrétaire général du SFCP-Québec.

hydrocarbures, la FTQ juge qu'il aurait été préférable de scinder le projet de loi en deux parties, car il s'agit d'un enjeu difficilement conciliable avec celui de la transition vers des énergies renouvelables et qui devrait donc être débattu séparément.

« Il est impossible de faire la promotion d'une transition énergétique vers des énergies propres tout en laissant l'industrie explorer et exploiter les hydrocarbures. À ce sujet,

il n'y a pas d'acceptabilité sociale et, pour cette raison, Québec doit renoncer à cette partie du projet de loi », a déclaré le président de la FTQ.

Sans être contre un meilleur encadrement législatif et réglementaire pour ces ressources, la FTQ considère qu'un véritable débat sur la pertinence d'exploiter ou non les hydrocarbures au Québec doit d'abord être fait. De plus, cet aspect du projet de loi ne répond que très partiellement

aux conditions d'appui que la centrale avait énoncées dans son mémoire sur l'évaluation environnementale stratégique globale sur les hydrocarbures en janvier dernier. Pour ces raisons, la FTQ demande au gouvernement de ne pas aller de l'avant avec l'exploitation du pétrole et du gaz naturel au Québec.

Pour consulter le mémoire de la FTQ : ftq.qc.ca/centre-documentation. ■



À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / SEPTEMBRE-OCTOBRE 2016

Des représentants syndicaux à la prévention, ça sauve des vies !

Depuis 1979, dans le secteur de la construction, des articles importants de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) sont ignorés en toute légalité.

Ces articles prévoient la présence de représentants des travailleurs consacrés à la prévention sur tous les chantiers du Québec.

La FTQ-Construction demande au gouvernement d'adopter un règlement le plus rapidement possible pour obliger la présence de représentants à la prévention sur tous les chantiers au Québec. L'expérience au Québec et ailleurs dans le monde prouve que c'est une manière efficace d'éviter des accidents.

Une mesure qui a fait ses preuves

Partout où l'impact de la présence de

représentants à la prévention a été étudié, les conclusions sont les mêmes. La fréquence des accidents diminue sur les chantiers où il y a des représentants à la prévention. La diminution du nombre d'accidents est accompagnée par une diminution du nombre de blessés. Les méthodes de travail peuvent être examinées par des personnes qui ont de l'expérience concrète sur les chantiers de construction.

Les agents de sécurité ont déjà un rôle de prévention en santé et sécurité au travail sur les chantiers de construction. La différence, c'est qu'ils relèvent de l'employeur.

Ils n'ont pas de sécurité d'emploi et sont donc dans une situation précaire face à l'employeur à qui c'est délicat de déplaire.

La modernisation de la LSST, une occasion à saisir

Un comité travaille présentement sur un projet de modernisation de la LSST. Pour la FTQ-Construction, il s'agit d'une belle occasion pour remettre de l'avant l'implantation des représentants à la prévention.

« Année après année, la construction a le pire bilan en matière d'accidents de travail mortels. Au-delà des simples campagnes de sensibilisation, nous proposons une mesure qui a fait ses preuves pour diminuer ces accidents. Le gouvernement a le devoir de bouger », plaide le président de la FTQ-Construction, Arnold Guérin. ■



DANIEL GIRARD

MALADIES PROFESSIONNELLES CHEZ LES POMPIERS ET POMPIÈRES

Un gain important, mais encore du chemin à faire

Après plusieurs années de revendications, les associations représentant les pompiers et pompières ont finalement obtenu gain de cause auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) qui a modifié sa politique interne sur l'admissibilité des

lésions professionnelles reconnaissant dorénavant de nouveaux cancers attribuables au travail de pompier.

Il s'agit des cancers du larynx, poumon, mésothéliome, myélome multiple et lymphome non hodgkinien. Auparavant, seuls les cancers de la vessie et du rein étaient reconnus.

Il ne s'agit pas ici de maladies professionnelles prévues à l'annexe 1 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) – sous réserve d'un cancer pulmonaire causé par l'amiante – ni de présomption accordée par l'article 29. Pour ces lésions, le travailleur doit démontrer à la CNESST

que la maladie (cancer) est reliée directement aux risques particuliers du travail de pompier, tel que prévu à l'article 30. « Il y a ici un fardeau de la preuve très important, difficile et extrêmement onéreux pour tout pompier qui veut démontrer à la CNESST que son cancer est causé par des expositions ou des contaminants toxiques dans le cadre

de son travail », explique Hugo Tessier, conseiller syndical au Syndicat des pompiers et pompières du Québec, qui représente près de 4000 membres dans 170 municipalités au Québec. En présence des bons critères d'appréciation (comme précisé dans la politique interne), le salarié victime

d'un de ces cancers peut voir son dossier accepté par la CNESST et ainsi bénéficier des dispositions de la LATMP. Bien entendu, l'employeur est libre de contester la décision de la CNESST. « Nous devons continuer la lutte, car nous sommes toujours en retard si l'on se compare aux autres provinces canadiennes », ajoute Hugo Tessier. ■

AIDE-MÉMOIRE - ANALYSE DES RÉCLAMATIONS POUR LES CANCERS CHEZ LES POMPIERS ET POMPIÈRES

Les sept types de cancers suivants peuvent être d'origine professionnelle lorsque les pompiers :

- ont été à l'emploi d'une ville ou d'une municipalité;
- ont travaillé à titre de pompier combattant à temps plein ou à temps partiel;
- ont cumulé une durée d'exposition minimale aux fumées et aux gaz d'incendie.

Les personnes considérées comme pompier combattant sont :

- le pompier qui procède à l'extinction d'incendies;
- l'officier chargé de l'extinction d'incendies ou d'en rechercher les causes et les circonstances;
- le pompier qui conduit les camions; et
- le pompier qui opère les autopompes et les appareils d'élévation.

	Rein	Vessie	Larynx	Poumon (causé par des expositions autres que l'amiante)	Poumon (causé par l'amiante)	Myélome multiple	Lymphome non hodgkinien	Mésothéliome non pulmonaire	Mésothéliome pulmonaire	Autre type de cancer
Référence au CMPP selon article 226 LATMP				X	X				X	
Analyse selon article 29 LATMP					X				X	
Analyse selon article 30 LATMP	X	X	X	X		X	X	X		X*
Durée minimale d'exposition	20 ans	20 ans	15 ans	15 ans	Aucune	15 ans	20 ans	Aucune	Aucune	
Non-fumeur (pendant les 10 années précédant le diagnostic)			X	X						

* Pour tout autre type de cancer, le travailleur ou la travailleuse doit démontrer que sa maladie est caractéristique du travail de pompier ou qu'elle est reliée directement aux risques particuliers de ce travail.

TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE JURIDICTION FÉDÉRALE

Un nouveau cours en santé et sécurité du travail

Presque quotidiennement, des situations de violence en milieu de travail surviennent. Les organisations syndicales sont alors appelées à intervenir en prévention ou en réparation.

Mais ce n'est pas d'hier que des situations de violence se produisent dans nos milieux de travail. Notre comportement par rapport à ces dernières a souvent été bien délimité. Si les situations problématiques sont entre l'employeur et nos membres, nous sommes plus à l'aise d'intervenir. Par contre, si elles se produisent entre nos membres, nous y voyons une source de difficulté supplémentaire. Pour les syndicats, ces cas sont souvent plus difficiles à aborder.

Pour les entreprises de juridiction fédérale, le droit des personnes salariées à un milieu sans violence découle de dispositions sur la prévention de la violence dans le lieu de travail du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Que peuvent faire les syndicats ?

Nous sommes généralement au fait de nos obligations syndicales. Cependant, en matière de violence, d'intimidation ou de harcèlement, la difficulté tient au fait que nous sommes souvent pris au dépourvu dans une situation opposant agresseur et victime. D'autant plus que, dans certains cas, agresseur et victime sont nos propres membres. Comment s'en sortir alors ? Quels sont les outils de prévention ? Quels sont les recours pour les victimes ?

Mais surtout, que peuvent faire les syndicats pour mieux protéger les travailleurs et les travailleuses ?

Pour la FTQ et ses syndicats affiliés, l'assurance d'obtenir un milieu de travail exempt de toutes formes de discrimination, de harcèlement et de violence est un engagement visant à outiller les militants et les militantes à comprendre et à agir afin d'éliminer ces injustices.

Un cours devenu nécessaire



C'est dans ce contexte qu'une nouvelle formation de trois jours vient de faire son apparition parmi l'offre variée de formations en matière de santé et sécurité du travail à la FTQ. Il s'agit du cours *Violence en milieu de travail : prévention et indemnisation*. Ce nouveau cours était devenu nécessaire pour faire face à la situation problématique qu'est la question de la violence en milieu de travail. Violence qui, on le sait, peut prendre plusieurs formes. Cette formation, qui est le pendant fédéral du cours sur le harcèlement psychologique qui existe depuis quelques années déjà pour les

membres de juridiction provinciale, est en quelque sorte une fusion du contenu de cette dernière formation et de celle déjà existante à l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). Le confrère Serge Beaulieu, notamment responsable de la filière santé et sécurité du travail au service de l'éducation de la FTQ, remercie d'ailleurs l'AFPC pour sa collaboration et son partage d'expérience dans l'utilisation de plusieurs éléments présentés lors de ses récentes activités de formations.

L'objectif de cette formation est principalement de transmettre aux participants et participantes l'information et les outils nécessaires pour faire respecter les exigences de la partie II du Code canadien du travail en matière de prévention de la violence et des autres règlements applicables. Il est notamment question de présenter les obligations juridiques relatives à la prévention de la violence énoncées dans la partie II du Code canadien du travail et dans la partie XX du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail. Le cours permet également de :

- connaître les recours disponibles pour prévenir la violence dans le lieu de travail et intervenir en cas d'accident;
- aider les membres à comprendre en quoi consistent les droits et les obligations des travailleuses et des travailleurs, des comités locaux et du syndicat;
- développer nos aptitudes à faire de bonnes enquêtes;
- comprendre la procédure à suivre en cas de plainte, ainsi que les mesures de protection à la disposition de nos membres.

Les formateurs et formatrices en santé et sécurité du travail des syndicats affiliés sont souvent en mesure d'offrir de nouvelles formations sans autres formalités. Pour ceux et celles qui le désirent ou qui veulent obtenir davantage d'information sur le contenu de ce cours, il est également possible de suivre une formation de perfectionnement sur le contenu, en communiquant avec le responsable à l'éducation de votre syndicat.

Bonne formation! ■



ETCP : la francisation en mode SST

La francisation est rarement un thème qu'on associe d'emblée à celui de la santé et sécurité au travail. À la section locale 514 de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (Aiest-514), on croit que les deux peuvent aller de pair, et leur projet de traduction avec l'Entertainment Technician Certification Program (ETCP) [Programme de certification des techniciens de spectacles] en est un exemple probant.

Historique

En 2006, un groupe constitué, entre autres, du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC), de l'Institut canadien des technologies scénographiques (ICTS) et de trois membres de l'Aiest-514 a décidé qu'il était temps de traduire l'examen ETCP destiné aux gréeurs et gréieuses. Et puisque l'Aiest-514 souhaitait que la première ronde d'examens (en 2010) établisse un exemple positif qui inspirerait les autres techniciens et techniciennes et les pousserait à emboîter le pas, elle a créé un atelier intensif afin de préparer les huit membres de la section locale 514 inscrits à l'examen.

L'initiative s'avéra être une excellente idée : les huit membres obtinrent leur certification de gréeur ou gréieuse d'aréna. C'est donc avec fierté qu'ils peuvent aujourd'hui affirmer qu'à ce jour, l'Aiest-514 est la seule section locale de l'Aiest à détenir un taux de réussite de 100% en matière de certification ETCP.

Et maintenant ?

Après ce succès, le syndicat s'est interrogé sur la suite des choses. Pourquoi ne pas demeurer à jour avec ETCP et ainsi traduire la toute nouvelle certification *Portable Power Distribution Technician* (PPDT) [Technicien spécialisé en réseaux portables de distribution d'électricité] ? Après tout, l'Aiest représente des techniciens et

techniciennes qui travaillent régulièrement avec ce type d'équipement.

« En tant que syndicat, il nous était naturel de plonger tête première dans ce nouveau projet. Nous voulons que nos membres soient parmi les meilleurs. Conséquemment, nous avons entrepris de former une équipe expérimentée constituée d'experts et de traducteurs afin d'offrir une version française de l'examen pour la certification PPDT. Parallèlement, nous avons aussi choisi de garder en place la formule de l'atelier préparatoire en vue de l'examen PPDT », affirme le président de l'Aiest-514, Michel Charron.

La formation au service de la santé et sécurité

Depuis ses débuts, il y a 11 ans, l'Aiest-514 place la santé et sécurité parmi ses plus hautes priorités. C'est dans cette optique qu'elle a développé un solide programme de formations, lesquelles sont offertes gratuitement aux membres. « C'est en formant adéquatement nos membres que nous pouvons promouvoir un environnement de travail sécuritaire. Ainsi, étant donné la reconnaissance grandissante d'ETCP, il va de soi que nous souhaitons que nos membres obtiennent ces certifications.

« Puisque nous sommes un syndicat québécois, le français constitue la langue maternelle de la plupart de nos membres. Même si plusieurs sont bilingues ou détiennent un anglais fonctionnel, il existe une différence considérable entre communiquer de brèves informations dans un environnement de travail dynamique et passer un examen exigeant et stressant dans une langue qui n'est pas la vôtre. Le fait de passer un examen dans votre propre langue assure que l'évaluation portera bien sur vos compétences et non sur votre capacité à comprendre l'anglais.

« Nous souhaitons éliminer la barrière linguistique afin que tous les techniciens et techniciennes qui le

désirent puissent obtenir une certification qui démontre qu'ils sont parmi les meilleurs dans leur milieu. Présentement, l'Aiest-514 représente dix gréieuses et gréeurs certifiés ETCP, dont huit qui ont tiré profit de l'atelier et de l'examen en français », explique Michel Charron.

Pour l'Aiest, une autre façon d'aborder la question serait d'avoir une plus grande cohérence quant à l'utilisation d'une terminologie et d'un protocole. En effet, si davantage de personnes sont en mesure d'obtenir une certification reconnue comme ETCP grâce à l'existence d'un examen en français, un plus grand bassin de techniciens et techniciennes utilisant les mêmes termes et suivant les mêmes standards serait ainsi créé. Ces travailleuses et travailleurs qualifiés et certifiés deviendront éventuellement des mentors qui transmettront leurs connaissances à la relève qui, elle, sera fort probablement motivée à obtenir une certification à son tour.

Ces techniciennes et techniciens hautement qualifiés permettront d'assurer un environnement de travail plus sécuritaire grâce à leur maîtrise des meilleures méthodes propres à leur métier. « La francisation des examens de certification – qu'il s'agisse d'ETCP ou d'autres – s'avère alors un outil incontournable dans l'amélioration constante de la santé et sécurité au travail. Même si nous disposons d'excellents programmes québécois, il serait impensable de se priver de ce qui se fait de mieux ailleurs. Et c'est pourquoi nous menons fièrement ce projet de traduction », conclut Michel Charron.

Affiliée à la FTQ, l'Aiest-514 est un syndicat québécois représentant près de 1 600 salariés contractuels, techniciennes et techniciens en production cinématographique. L'Aiest-514 fait partie de la grande famille IATSE, la plus importante organisation syndicale de l'industrie du film et du spectacle en Amérique du Nord. ■



ALEXANDRE CORNELI

Entente de principe à Postes Canada

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) tient à remercier ses membres ainsi que tous les syndicats affiliés à la FTQ qui ont participé en grand nombre à la manifestation nationale du 6 août dernier.

«Cela nous a permis de lancer un message clair au premier ministre du Canada et ce fut un moment décisif dans les négociations avec la direction de Postes Canada», affirme la présidente de la section locale de Montréal du STTP, Lise-Lyne Gélinau.

Le résultat des votes sur les deux ententes de prin-

cipe conclues le 30 août dernier, avec l'aide du médiateur spécial William Kaplan et du directeur général du Service fédéral de médiation et de conciliation, Guy Baron, sera connu au cours des prochaines semaines. Ces ententes doivent être ratifiées par les 50 000 travailleurs et

travailleuses des postes à l'échelle du pays.

Ce n'est pas terminé!

«Il est vrai que nous avons conclu des ententes de principe, mais il s'agit de conventions collectives de courte durée, et l'an prochain, nous serons de retour à la table de négociation. Plusieurs enjeux majeurs, tels que l'équité salariale, la prestation de services bancaires et les régimes de retraite, ne sont toujours pas réglés. Donc, à pareille date, l'an prochain, nous nous préparerons à un retour à la table de négociation pour terminer le travail. D'ici là, nous devons poursuivre la lutte pour l'avenir du service postal public», expliquent Sylvain Lapointe et George Floresco, respectivement négociateurs pour les unités urbaine et rurale. ■

Favoriser l'implication scolaire et sociale des jeunes!

Encore une fois, cette année, c'est avec fierté que l'Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES-800) a remis six bourses annuelles d'une valeur de 1000 \$ chacune. Ce programme, mis sur pied en 1994, a pour objectif d'encourager et d'aider les jeunes à poursuivre leurs études aux niveaux collégial et universitaire en visant l'excellence scolaire et l'implication sociale. Sont admissibles à recevoir ces bourses les membres de l'UES-800 et leurs enfants.

Chaque printemps, les candidatures sont sollicitées et les dossiers reçus qui satisfont les critères d'admissibilité sont remis à un évaluateur indépendant, enseignant à une institution universitaire au Québec. Ce dernier évalue les dossiers selon une pondération applicable à une série de critères déterminés, dont les résultats scolaires et l'implication dans des activités parascolaires et communautaires.

Bravo aux lauréates et lauréats et bonne continuation! ■



MYRIAM DIOUF

Remise des bourses lors de l'assemblée mensuelle du comité exécutif de l'UES-800 en août dernier.

Cynthia Bonin fille de Sylvain Bonin travaillant à la Commission scolaire English-Montréal; Savannah Martin-Collins fille de Cynthia Martin et James Gerald Collins travaillant à l'Université McGill; Clancy Saletnig fille de Paul Saletnig travaillant à la Commission scolaire English-Montréal (absente sur la photo); Pierrick Brosseau travaillant chez Empire Maintenance; Victoria Gallegos-Lamas fille de Carmen Lamas travaillant chez Empire Maintenance (absente sur la photo) et Georgia Zimvragovdakis-Benitez fille de Reina Idalia Benitez travaillant chez GSF. Également sur la photo, l'exécutif de l'UES-800: Anthony Camara, Juan-Carlos Costa, Alain Brisson, Pierre Forgues, Jose Rego, Claude St-Marseille, Catherine Lavoie et Raymond Larcher.



PHOTOS CASADEL



FORUM SOCIAL MONDIAL 2016 La FTQ au cœur des débats

Du 9 au 14 août 2016 s'est tenue la première édition du Forum social mondial (FSM) dans un pays du Nord. Montréal a été l'hôte de cet événement ayant pour but la convergence des luttes aux niveaux local et international.

Environ 35 000 personnes, provenant de 125 pays, ont pris part à ce forum qui a la particularité d'être organisé par ses participants et participantes, et ce, depuis 2001. Près de 1 000 syndicalistes, provenant de plus d'une soixantaine de pays, étaient présents. La FTQ n'était pas en reste. La mobilisation extraordinaire de la dernière année a permis la présence de plus de 300 militants et militantes provenant des rangs de la centrale.

L'organisation du FSM s'est mise en branle officiellement en 2013 à Tunis, lorsque le comité international a accepté la candidature de Montréal. La FTQ était présente, et a, dès lors, appuyé ce choix.

Les forums sociaux comportent, de par leur nature, plusieurs défis organisationnels. Étant

donné que le comité du FSM a décidé d'adopter un mode d'organisation complètement horizontal sans structure hiérarchique, cela a rapidement posé plusieurs enjeux, notamment sur le plan de la logistique, des communications et de la mobilisation. Devant cette situation, le mouvement syndical s'est regroupé sous le nom de Quartier ouvrier (QO) en s'inscrivant officiellement comme comité autogéré. Cette décision a permis d'effectuer un travail colossal en intersyndical permettant, entre autres, d'offrir une programmation riche pour les centaines de syndicalistes présents. Depuis 2012, la FTQ est fortement présente dans le mouvement altermondialiste. Sa participation au Sommet des peuples à Rio, aux deux éditions du FSM en Tunisie et à la COP21 à Paris en témoigne.

Malgré un succès de participation, environ 17 % des visas de militantes et militants étrangers ont été refusés. Cette situation met en lumière toutes les difficultés pour les étrangers d'entrer au Canada et les disparités importantes qui existent entre les pays du Nord et du Sud.

Elle a également été au cœur de l'organisation du Forum social des peuples à Ottawa en 2014. Elle a affirmé sa présence au cœur des grands débats de société que l'on retrouve dans ce genre d'événement.

Le salaire minimum à 15 \$ sur la sellette

En plus d'offrir une occasion unique d'éducation et de sensibilisation sur des enjeux de l'heure, les rencontres ont permis d'approfondir et de consolider les alliances avec les groupes de la société civile.

Parmi les nombreux sujets abordés lors du FSM, il a été question notamment de conciliation travail-famille, de résistance face aux accords de libre-échange et au pouvoir des multinationales, du système économique à repenser, du

développement d'une solidarité internationale entre les jeunes syndicalistes, de la poursuite d'une société plus égalitaire par la transition écologique juste, etc.

L'un des enjeux ayant fait couler le plus d'encre durant ce forum est sans contredit les activités de la FTQ concernant le salaire minimum à 15 \$. La centrale a organisé une session de travail regroupant les acteurs des diverses campagnes en cours au Québec. L'objectif, qui a été atteint, était d'établir une concertation entre ces campagnes et de développer des actions communes au cours des prochains mois afin d'accroître notre rapport de force.

Une conférence sur les différentes campagnes

en Amérique du Nord a aussi été organisée. Puisque la lutte a débuté aux États-Unis, Alex Han, du SEIU de Chicago, a pris la parole pour expliquer les gains et les luttes dans son pays. Ces campagnes américaines ont influencé plusieurs provinces canadiennes, qui ont emboîté le pas au cours des deux dernières années. Pam Frache, de la campagne *Fight for 15 \$ and Fairness*, était présente pour expliquer comment s'est organisée la lutte en Ontario. Puis, à tour de rôle, Alexandre Boulerice, député du NPD, Daniel Boyer, président de la FTQ, et Alexandre Taillefer, homme d'affaires bien connu, ont livré un vibrant plaidoyer pour un salaire minimum à 15 \$ au Québec. Leurs propos ont été repris

largement par les médias et ont imposé un débat public qui a trouvé écho également au sein du Parti libéral du Québec. Finalement, les personnes présentes ont également marché côte à côte avec les 300 grévistes du Vieux-Port, affiliés à l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). Véritable symbole des campagnes pour un salaire minimum à 15 \$, ces jeunes travailleurs et travailleuses sont en conflit de travail depuis le mois de mai sur la question d'une augmentation du salaire à 15 \$ l'heure.

Encore une fois, la FTQ tire un bilan très positif de sa participation au FSM de Montréal. La date et l'endroit du prochain FSM seront connus en janvier. ■

DES ALLÉES ET VENUES À LA FTQ



MYRIAM PAYETTE BOURDAGES

Simon Berlin

Après 33 ans de carrière au Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-Québec), dont 10 ans à titre de directeur adjoint et trois ans à titre de directeur exécutif et vice-président de la FTQ, le confrère Simon Berlin a pris sa retraite en juillet dernier.

« Ces 33 dernières années au sein de notre organisation syndicale extraordinaire ont comblé tous mes rêves et mes désirs. Le SEPB-

Québec est un syndicat exceptionnel; un syndicat militant, progressiste, impliqué et qui n'a jamais reculé devant les défis.

Notre syndicat est un outil essentiel de notre volonté commune de changements et de luttes pour un monde meilleur », a-t-il écrit dans un message qu'il a fait parvenir aux membres.

Au cours de sa carrière, qu'il a commencée comme conseiller syndical à l'Union des employés et employées de service (UES) à la fin des années 1970, Simon a négocié des centaines de conventions collectives de travail, agi comme procureur devant divers tribunaux administratifs et fourni divers services pour des unités et sections locales au Québec, au Nouveau-Brunswick et dans l'est de l'Ontario.

Tes confrères et consœurs de la FTQ te souhaitent une excellente retraite bien méritée ! ■

Kateri Lefebvre



MYRIAM PAYETTE BOURDAGES

C'est Kateri Lefebvre qui a été nommée le 1^{er} août dernier au poste de directrice exécutive au SEPB-Québec. Elle remplace également Simon Berlin au Bureau de la FTQ, à titre de vice-présidente de la FTQ.

Embauchée en 1985 comme conseillère syndicale, elle a été nommée directrice exécutive adjointe du

SEPB-Québec en 2014; une première puisque jamais une femme n'avait, depuis la création du SEPB-Québec il y a 70 ans, occupé un poste à la direction.

Kateri a une très grande expérience syndicale. Elle a travaillé notamment à titre de négociatrice dans divers dossiers, principalement pour des professionnels tels des avocats, architectes et ingénieurs de la fonction publique, du secteur de la santé, des institutions bancaires et financières, des municipalités et de l'entreprise privée.

« Je suis extrêmement fière de diriger l'équipe du SEPB-Québec, une équipe dynamique, d'expérience et de professionnalisme. Je m'engage, à titre de directrice du SEPB-Québec et de vice-présidente au Bureau de la FTQ, à bien vous représenter et resterai toujours sensible et concernée face à vos préoccupations syndicales », a-t-elle affirmé lors de son élection.

La FTQ te souhaite la bienvenue et beaucoup de défis à relever ! ■

Nouveau conseiller politique à la FTQ

Atim León a été embauché à la FTQ en 2005. Après près de dix ans au service de la recherche, sa passion pour les communications l'a amené à se joindre à l'équipe de l'information où, pendant près de deux ans, il a mis tout son talent et sa fougue au service de la centrale et de ses syndicats affiliés.

Diplômé en sciences politiques, Atim est impliqué socialement et politiquement dans plusieurs causes qui lui tiennent à cœur. Son parcours professionnel fait d'ailleurs écho à son engagement citoyen. Avant de se joindre à la FTQ, il a notamment fait partie de l'équipe du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) à titre de coordonnateur de la Coalition québécoise contre les ateliers de misère, un regroupement de syndicats, d'ONG et d'associations étudiantes, qui mène campagne contre l'exploitation dans l'industrie du vêtement.

Il a aussi été attaché politique de la



ISABELLE GAREAU

ministre des Relations internationales du Québec et conseiller en relations internationales au sein de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI-IOHE). Alors qu'il était étudiant, il a été rédacteur en chef du *McGill Daily français*, puis vice-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

La FTQ te souhaite du succès dans tes nouvelles fonctions et de la satisfaction à relever de nouveaux défis ! ■

LES MOTS QU'IL FAUT

Les nouveaux mots du dictionnaire Larousse 2017

Le nouveau cru du célèbre dictionnaire accueille plus de 150 mots nouveaux qui reflètent les nouvelles tendances culinaires et gastronomiques mais aussi les mutations du monde des arts, les avancées des sciences et de la médecine ou encore du monde informatique, les grandes évolutions sociétales, le monde de l'économie. Parmi eux, *ciabatta, arty, cinégénique, fanfiction, rétrofuturisme, spin-off, flasher, open source, troll, déréférencement, téléverser, covoiturer, socialiser, Zika, QR code, Fablab* et quelques apports québécois comme *ballado* ou *sans-allure...* ■

CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE

La rentrée scolaire des années 1960



AGPA

À cette époque, au Québec, il y avait assurément dans les classes un crucifix, une image sainte et parfois une photo du pape; la religion catholique était omniprésente. L'enseignement était souvent donné par des religieuses et des frères.

Autres temps, autres mœurs...

Nouveau conseiller FTQ sur la Côte-Nord

La FTQ est heureuse d'annoncer la nomination de Pascal Langlois à titre de nouveau conseiller régional sur la Côte-Nord.

Fils d'un militant syndical et d'une militante syndicale, Pascal a baigné toute sa jeunesse dans le monde syndical où il cumule aujourd'hui de nombreuses années de militantisme. Il a commencé sa carrière syndicale comme archiviste, vice-président puis président du syndicat des employés manuels de la Ville de Sept-Îles (SCFP-2589) où il a travaillé une dizaine d'années.

Il a auparavant milité comme délégué à la compagnie minière Québec Cartier (ArcelorMittal) où il travaillait sur le chemin de fer (Métallos-6869).

Cette nomination fait suite au départ à la retraite de Bertrand Méthot. « Je suis fier de succéder à cet homme qui a su faire de la FTQ un incontournable dans tous les créneaux politiques et économiques de chez nous. La FTQ



NATHALIE BEZEAU

est au rendez-vous au quotidien dans tous les débats et j'entends bien poursuivre dans cette voie », a-t-il affirmé dans un communiqué de presse publié lors de son entrée en fonction.

La FTQ est persuadée que l'implication de Pascal dans le milieu nord-côtier, ainsi que sa connaissance des réalités et des enjeux locaux seront des atouts importants pour les syndicats affiliés dans cette région aux prises avec un besoin urgent d'investissements pour protéger le capital humain et sauver les emplois.

Bienvenue dans la grande famille FTQ, Pascal ! ■

Rima Chaaban se joint à l'équipe du service de l'éducation



ISABELLE GAREAU

Responsable du dossier de la francisation des entreprises à la FTQ depuis 2008, Rima Chaaban vient de se joindre à l'équipe du service de l'éducation. Étant chargé du dossier de l'intégration des personnes immigrantes au travail et ayant mis sur pied languedutravail.org, un portail dédié à la promotion du français

au travail, Rima a régulièrement collaboré avec le service de l'éducation au cours des dernières années afin d'offrir des formations dans ces secteurs.

Diplômée en communication de l'UQAM, elle a aussi fait des études en science de la gestion à HEC Montréal. Rima a découvert le monde syndical en 2006 en participant au programme Fonds étudiant du Fonds de solidarité de la FTQ.

Ses nouvelles fonctions lui permettront sans aucun doute de continuer à mettre toute sa passion et son professionnalisme au service des syndicats affiliés de la FTQ.

Bonne chance dans tes nouvelles fonctions, Rima ! ■



Devenez ami de la FTQ sur Facebook et suivez l'actualité syndicale

CONFLITS FTQ AU 22 SEPTEMBRE 2016

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
9103-9198 Québec inc. (Château Beaurivage)	Montréal-Nord	65	SQEEES-298	2016-06-21 (GRÈVE)
9129-0163 QUÉBEC INC. (Les Cotonniers)	Salaberry-de-Valleyfield	91	SQEEES-298	2016-09-15 (GRÈVE)
CSH-HCN Lessee (l'Ermitage) LP	Drummondville	40	SQEEES-298	2016-06-21 (GRÈVE)
Delastek	Grand-Mère	49	UNIFOR-1209	2015-04-01 (GRÈVE)
Hôtel Éconolodge	Québec	17	MÉTALLOS-9400	2016-09-19 (GRÈVE)
Société du Vieux-Port	Montréal	300	SEVPM (AFPC-QUÉBEC)	2016-05-27 (GRÈVE)
Société en commandite 600 Bousquet	Drummondville	39	SQEEES-298	2016-06-21 (GRÈVE)
Société Senna SENC., Seigneurie de Salaberry	Québec	25	SQEEES-298	2016-06-21 (GRÈVE)

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE PROJET DE LOI N° 110

La FTQ demande au gouvernement de laisser les parties négocier

Dès le début des auditions publiques sur le projet de loi, le président de la FTQ a rappelé que la décision du gouvernement de signer un « pacte fiscal » avec les maires et mairesses pour leur donner le pouvoir de « décréter » les conditions de travail de leurs employés et employées était du jamais vu dans l'histoire des relations de travail au Québec et au Canada!

« L'ensemble des organisations syndicales représentant la presque totalité des employées et employés municipaux et ceux du secteur du transport terrestre du Québec unissent aujourd'hui leur voix pour dénoncer cette nouvelle attaque du gouvernement qui remet en cause des droits fondamentaux », a déclaré le président de la FTQ.

La déclaration commune est disponible sur le site Web de la FTQ à ftq.qc.ca/centre-documentation/declaration-commune-pl-110.

Accompagné de Denis Bolduc du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec), de Kateri Lefebvre du Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB-Québec) et de Daniel Pépin du Syndicat des pompiers et pompières du Québec (SPQ), il a ensuite présenté la position de la centrale en commission parlementaire.

Paix industrielle

La FTQ a une fois de plus martelé que les dispositions actuelles du Code du travail assurent un équilibre aux tables de négociation tout en garantissant une paix industrielle assez unique alors que 96,5 % des conventions collectives négociées dans le secteur municipal le sont sans l'exercice de quelques moyens de pression que ce soit. Ces ententes sont conclues librement, sans contrainte.

« Prétendre qu'il y a déséquilibre relève de la mauvaise foi. Nous sommes inquiets, car nous constatons une politisation dangereuse et sans précédent du cadre juridique des négociations dans le secteur municipal. Les problèmes avec ce projet de loi sont nombreux. L'intervention rapide du législateur pourrait compromettre le droit de grève, un droit pourtant reconnu par les plus récents arrêts de la Cour suprême. Les négociations fonctionnent. Il y a des règlements chaque semaine. Laissez-nous négocier! », a fait valoir Daniel Boyer.

Un droit fondamental

Rappelant une fois de plus que la négociation et le droit de grève sont des droits fondamentaux reconnus de façon constitutionnelle, la FTQ a réitéré que si ce projet est adopté tel quel, elle contestera la loi devant les tribunaux.

Pour en savoir plus, passer à l'action ou obtenir du matériel, visitez le site de la campagne *D'égal à égal, c'est fondamental!*: egalegal.ca. ■



Déclaration commune des organisations syndicales présentée par le président de la FTQ, Daniel Boyer, lors de l'ouverture de la commission parlementaire sur le pacte fiscal le 16 août dernier.

Voitures à faibles émissions : le gouvernement ne se préoccupe pas des emplois

En août dernier, la FTQ a présenté un mémoire conjoint avec le syndicat Unifor concernant le projet de loi n° 104, Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants. Ce dernier a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux véhicules automobiles en instaurant un système de crédits et de redevances. Une telle mesure vise à inciter les constructeurs automobiles à vendre davantage de véhicules à faibles émissions comme les voitures électriques ou les hybrides rechargeables.

Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, la réduction de l'empreinte carbone du secteur des transports fait consensus. L'augmentation du nombre de véhicules électriques fait partie de la solution, mais cela ne saurait suffire. Des efforts importants doivent être consentis pour développer et électrifier les transports collectifs.

La FTQ estime de plus que cette transition ne sera pas sans conséquence pour les travailleurs et les travailleuses de ce secteur. En effet, les véhicules électriques nécessitent beaucoup moins d'entretien et d'intervention comparativement aux véhicules à essence. L'absence de moteur à combustion réduit considérablement les besoins de main-d'œuvre. Or, le projet de loi ne prévoit aucune mesure pour éviter que les coûts de la transition ne soient assumés par les travailleurs et les travailleuses. « Encore une fois, le gouvernement manque de vision en matière d'emploi et de travail dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Il doit inscrire l'ensemble de ses actions dans un cadre de transition juste, ce qui comprend la mise sur pied de mesures et de programmes qui répondent aux besoins des travailleurs et des travailleuses de l'ensemble des secteurs intenses en carbone », peut-on lire dans le mémoire disponible sur le portail de la FTQ à ftq.qc.ca/centre-documentation.

UN REER+ POUR EN FAIRE PLUS



TOUT LE CRÉDIT VOUS REVIENT

Savez-vous pourquoi, lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, vous bénéficiez de 30 % d'économies d'impôt supplémentaires?

Parce que le Fonds a une mission unique : aider l'économie du Québec. En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire.



FONDS de solidarité FTQ

1 800 567-FONDS (3663)

[f](#) [t](#) [y](#) FondsFTQ

Veillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur son site Web, auprès des responsables locaux ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / MAI À SEPTEMBRE 2016

- ▼ **SCFP** : Ville de Joliette – Tous les établissements, Municipalité de Saint-Esprit – Tous les établissements, Ville de Clermont – Tous les établissements.
- ▼ **UNIFOR** : 9230-1316 Québec inc., faisant affaires sous les nom et raison sociale de Carrefour 40-640 Volkswagen – Charlemagne, Emballages Mitchel-Lincoln ltée – Vaudreuil-Dorion, Produits forestiers Résolu Division produits du bois Scierie de Saint-Hilarion – Saint-Hilarion, L. Vennes & Fils Inc. – Complexe Jonquière Rio Tinto.
- ▼ **MÉTALLOS** : SSP Canada Food Services inc. – Dorval, 9191950 Canada inc. (Neptune Sécurité) – Tous les établissements visés dans la province, Asten Johnson – Salaberry-de-Valleyfield, Gestion entreprises Prestige inc. – Dorval, Azko Nobel Pâte et Performance Canada inc. – Magog, 3693082 Canada inc. (Tim Hortons) – Gatineau, Profenix inc. – Sherbrooke, Opsis gestion d'infrastructures inc. – Dorval, Bombardier inc. – Dorval – Mirabel – Saint-Laurent, Mines Richemont inc. (Mine Beaufor) – Val-D'Or, Granits Lepitre ltée – Stanstead, Rock of Ages Canada Inc. – Stanstead, Agence P.G.S. inc. – Port-Daniel-Gascons, Corporation Micro Bird inc. – Drummondville, Compagnie d'arrimage du Nord inc. – Sept-Îles.
- ▼ **TUAC** : Intermarché Palumbo 9269-8802 Québec inc. – Montréal, Travailleurs et travailleuses unies de l'alimentation et du commerce Local-500 – Tous les établissements de l'employeur, Pharmacie Jonathan Perreault, Pharmacien inc. – Longueuil, Aliments Bulk Barn Limitée – Montréal, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Lavaltrie, La Pâtisserie de Gascogne inc. – Montréal, 9008-1951 Québec inc. – Tous les établissements où l'Employeur détient un contrat pour fournir des ramasseurs de volailles vivantes, Les entreprises pâtes et croûtes L.B. inc. – Boucherville, Rona inc. – Boucherville, Gestion Michel Séguin inc. – Brossard, La Matapédienne coopérative agricole – Amqui – Causapsal, La Fernandière inc. (Olymel) – Trois-Rivières, Ro-Na l'Entrepôt Chicoutimi (Lowe's) – Chicoutimi, Hôtel Manoir Roberval inc. – La Malbaie, Indigo Parc Canada inc. – Québec, Les Spécialités Prodral (1975) ltée – St-Bernard, Magasin Coop de St-Anselme – Saint-Anselme, Les immeubles Poulin et Bisson inc. – Saint-Georges-de-Beauce, Accès Électronique Québec inc. – Québec – Lévis, Accès électronique TR inc. – Trois-Rivières, Rona inc. – Trois-Rivières, Calèches Québec inc. – Québec.
- ▼ **TEAMSTERS** : Parmalat Canada inc. – Montréal, Viandes Sherrington inc. – Saint-Patrice-de-Sherrington, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Laprairie, CN Worldwide Distribution Services (Canada) inc. – Ville Saint-Laurent, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Nicolet, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Nicolet, Garage Marcel Simard inc. – Saguenay.
- ▼ **SOEES-298** : 9170-4361 Québec inc. (Villa de la Châtelaine) – Mascouche, Gestion Pierre Pelletier inc. – Drummondville, 9230-2389 Québec inc. (L'Ancien Monastère) – Rimouski, Société en commandite Tours Rimouski (8277419 Canada inc.) – Rimouski.
- ▼ **AIMTA** : Toys «R» Us (Canada) ltée – Montréal.
- ▼ **SEPB** : Groupe Services partagés Desjardins inc. – Saint-Laurent, Caisse Desjardins de l'Érable – Établissements visés : Inverness / Lysler / Sainte-Agathe-de-Lotbinière / Val-Alain.
- ▼ **UES-800** : Indigo Parc Canada inc. – Tous les établissements situés sur les sites : Site Glen CUSM / Hôpital Royal Victoria / Hôpital général de Montréal, HCN-Revera Lessee (Jardins Vaudreuil) LP – Vaudreuil-Dorion, Gestion BPC inc. – Montréal, Atelier de réadaptation au travail de Beauce inc. – Tous les contrats de l'employeur pour des établissements sur le territoire couvert par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Québec, Centre de sous-traitance de Beauce – Saint-Georges.
- ▼ **SPQ** : Régie incendie des Monts – Sainte-Agathe-des-Monts – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne.
- ▼ **AIEST** : Solotech inc. – Montréal.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ()	Poste	Résidence ()
Courriel		
Nombre d'exemplaires		
Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3		

MINIMUM 15\$

ENSEMBLE, EXIGEONS UN SALAIRE MINIMUM À 15\$

MINIMUM15.QUEBEC